

Alimentons la Bourgogne

Lettre ouverte aux candidats aux élections régionales de mars 2010.

**Objectifs a minima : 600 installations agricoles (1800 emplois induits)
4 000 hectares de terre sur 6 ANS pour alimenter les villes bourguignonnes.**

Madame la candidate, Monsieur le candidat,

L'appel "Alimentons les régions" lancé à l'initiative de Minga, Nature et Progrès et Frères des Hommes, et soutenu par un large réseau d'organisations et de personnalités (cf. notre site : www.alimentons-les-regions.fr), vise à vous alerter sur une évolution inquiétante, voire dangereuse, en matière de production et de distribution alimentaires, pour la sécurité et la qualité de notre alimentation.

La situation du monde agricole aujourd'hui, tant du point de vue des producteurs que des consommateurs, nécessite de la part des pouvoirs publics une politique volontariste de reconquête économique et sociale, pour une meilleure autonomie en matière alimentaire à l'échelle régionale. C'est pourquoi nous souhaitons vous interpeller sur cette question, afin de connaître votre position sur cet appel et sur des objectifs raisonnables de créations d'entreprises et d'emplois dans le secteur agricole.

Objectifs a minima :

- 600 installations agricoles (1800 emplois induits)
 - mise en réserve de 4000 hectares de terres agricoles redistribuées aux nouvelles exploitations en périphérie des agglomérations.
- (sur la durée du mandat pour une alimentation de proximité et de qualité en Bourgogne).

Avec une population en légère hausse constante (1 631 000 personnes en 2008) et une surface agricole utilisée en légère baisse, la Bourgogne a vu disparaître au cours des 20 dernières années plus de 50 % de ses exploitations agricoles. Il n'en reste à ce jour que 21150 dont seulement 15000 professionnelles à plein temps.

Nous assistons donc à une importante diminution du nombre d'exploitations agricoles (-20% encore entre 2000 et 2007) avec pour corollaire l'accroissement non moins important de la surface moyenne par exploitation. Mais ce phénomène de concentration des terres ne freine pas pour autant l'érosion des revenus agricoles, qui baissent globalement (- 22 % en Bourgogne de 2007 à 2008, malgré la viticulture qui résiste un peu mieux) avec un transfert de valeur ajoutée qui bénéficie surtout aux transports et aux grands distributeurs. Il est urgent de relocaliser cette valeur ajoutée.

Pour la sécurité et la qualité de notre alimentation, pour l'emploi des jeunes, pour la qualité de la vie, pour le maillage et l'aménagement du territoire : **Il faut prévoir et organiser une alternative au mode de production intensif et agro-industriel.**

Les principales caractéristiques de ce mode de production sont les suivantes :

- **la pollution** due à l'utilisation massive d'intrants chimiques nuisibles à la santé (Près de 163000 tonnes de « fertilisants » en 2008 introduits dans nos sols, en augmentation de 13% de 2007 à 2008). Ces produits contaminent de façon cumulative, et donc durable et parfois même irréversible les sols et les eaux de notre territoire.

- **la dépendance accrue vis-à-vis de l'extérieur** pour l'alimentation de la population, et particulièrement pour les cultures vivrières directes, fruitières et potagères. Dépendance due en bonne partie à la logique productiviste de spécialisation inhérente à l'agro-industrie.

- **la dépendance vis-à-vis du pétrole** due à la production de pesticides, d'engrais et de fertilisants, mais aussi à la mécanisation à outrance, et surtout aux **transports inutiles** générés par la spécialisation et la concentration de l'économie agricole...

- **la constante augmentation du prix du foncier agricole**, exacerbée par la pression foncière en périphérie des grandes agglomérations. Aujourd'hui le prix moyen à l'hectare de terres labourables en Bourgogne s'élève à 2100 euros, mais les vraies terres maraîchères sont au prix des terrains à bâtir.

- **la précarisation structurelle d'un nombre croissant d'agriculteurs** dont les revenus sont en chute libre. De plus en plus de responsables d'exploitations sont éligibles au RSA.

- **la perte d'emplois agricoles** avec **30%** d'emplois détruits en moins de 20 ans.

Rappelons que **le chômage des moins de 25 ans dépasse les 20% en Bourgogne.**

Quand ni l'industrie ni les services ne sont en mesure de créer une perspective d'emploi et généralisent la précarité, **réinvestir l'activité agricole sous l'angle de la qualité alimentaire et de la relocalisation de l'économie ouvre des possibilités d'emploi.**

De plus en plus de cantines sont demandeuses de repas bio que localement nous ne pouvons pas fournir. Et face à **une demande croissante, générale et insatisfaite de produits alimentaires locaux et de qualité**, les exploitations bios en Bourgogne (502 en 2008) représentent moins de 2,3% du total en nombre et 1,8% en surface. Les surfaces consacrées au maraîchage bio ne totalisent que 46 hectares.

De plus en plus de jeunes souhaitent s'installer dans l'agriculture et promouvoir l'agro-écologie, dans des structures de proximité à taille humaine.

Mais cette aspiration se heurte à **la spéculation qui rend la terre inaccessible**. De nombreux projets d'installation agricole échouent faute d'accès à la terre. Quand les outils censés favoriser l'installation des jeunes servent à étendre les exploitations existantes, il est urgent que la Région Bourgogne intervienne dans l'aménagement de son territoire et se dote enfin d'une politique foncière à la hauteur des enjeux.

Faire de la question alimentaire une priorité, c'est d'abord une question de volonté politique claire fondée sur des objectifs précis.

Les compétences de la région pourront elles être mobilisées pour :

- **Mettre en oeuvre une politique de reconquête foncière agraire**, véritable politique d'aménagement du territoire.
Et notamment à la périphérie des grandes villes en se fixant pour objectif 4000 hectares sur la durée du prochain mandat.
Une reconquête par la mise en place, par exemple, de dispositifs co-gérés, en lien avec la Safer, avec des communes ou des intercommunalités, et destinés à soustraire du marché spéculatif des terres arables, et pour les mettre à disposition de jeunes agriculteurs en attente d'installation à des conditions acceptables. (Dans l'esprit de ce qui se pratique déjà avec les pépinières d'entreprises accueillant de jeunes artisans et commerçants, dispositifs largement subventionnés et accompagnés par les pouvoirs publics). Des projets de jardins familiaux, des projets associatifs, coopératifs, d'économie sociale et solidaire, pourront ainsi également voir le jour.
- **Développer une formation professionnelle agricole spécifique**, pour la rendre plus efficace, plus réactive aux marchés local et régional, et pour l'adapter à des exploitations de proximité, agro-écologiques et à taille humaine.
- **Permettre l'installation sur la durée évoquée précédemment de 600 agriculteurs (soit 1800 emplois induits)**, utilisant des techniques agro-écologiques ne polluant pas les sols et préservant l'humus et la qualité de l'eau.
- **Faciliter les circuits courts** par la réappropriation par les producteurs et les consommateurs des circuits de distribution, en soutenant donc notamment les initiatives de commerce de proximité, les systèmes coopératifs de production, de vente et de consommation.
- **Créer un conservatoire de semences paysannes Bourguignonnes** permettant de collecter, préserver et rediffuser des variétés de semences adaptées à l'écosystème depuis des générations plutôt que de modifier l'écosystème avec des semences hybrides répondant aux exigences normatives de l'agro-industrie.
- **Encourager la pratique du jardinage**, au travers de jardins familiaux et solidaires sur une partie des terres maraîchères sauvegardées à proximité des villes, afin que des familles puissent retrouver une autonomie alimentaire partielle qui permettra à certaines d'entre elles en difficulté financière et ne pouvant plus s'acheter de légumes de retrouver une alimentation plus ou moins équilibrée.
- **Favoriser la coopération** entre les collectivités locales, les partenaires sociaux, les associations, les acteurs de la politique de l'emploi, et plus largement l'ensemble de la société civile pour stimuler la mise en oeuvre et le suivi annuel de ces objectifs.
- **Développer la restauration Bio dans les collectivités** en utilisant le maximum de produits locaux, en soutenant l'installation et la contractualisation avec les jeunes exploitations, en s'inspirant des projets réalisés par des villes comme Lorient ou Lons le Saunier.

Nous souhaiterions connaître votre point de vue de candidat sur ces propositions ainsi que vos propres propositions et engagements, notamment en matière de politique foncière et de création d'emplois agricoles de proximité.

Vos réponses, dont nous vous remercions par avance, seront publiées sur notre site internet et diffusées à la presse et à l'ensemble des organisations et personnes signataires de notre appel "**Alimentons les régions**".

Veillez recevoir nos cordiales et citoyennes salutations.

Coordination Bourgogne :	Thierry Grain : t.grain@wanadoo.fr
Coordination interrégionale :	Alimentons les Régions Nature& Progrès 16, avenue Carnot 30100 Alès
Courriel :	contact@alimentons-les-regions.fr
Site internet :	www.alimentons-les-regions.fr